

# Le placement de produit en production

Intégrer les marques dans les productions (contrats de coproduction...)

## → OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation Le placement de produit en production permet de:  
Appliquer le droit lié au placement de produit en production.  
Comprendre et identifier les contrats de coproductions adaptés.

## Publics concernés

Professionnels de l'audiovisuel, producteurs, sociétés de programmes, régies publicitaires.  
Métiers de la communication.

## Prérequis

Aucun.

→ **Site web / Réf : C1382**

➤ **CATÉGORIE**  
Fondamentaux

➤ **VOTRE CONSEILLER DE FORMATION**  
Jeanine NDOUR / Tél. 01 49 83 32 28  
jndour@ina.fr

DURÉE  
**1 JOUR**

EFFECTIFS  
**8 pers.**

Issy  
> le 06/11/2019

Session intra sur demande

PRIX NET  
DE TAXE  
**650 €**



## FORMATEURS

Juriste expert du placement de produits.

## CONTENU

- Définition du placement de produit.
- Les cadres légal et réglementaire (cf. art. 14-1 de la loi de sept. 86, introduit par la loi du 5/3/2009, et délibération du CSA du 16 février 2010 modifiée).
- Le cadre contractuel entre l'annonceur, le producteur et le diffuseur.
- Étude de contrats de coproduction.
- Rappel de la distinction entre placement de produit, publicité, parrainage et partenariat.
- Les champs d'application du placement de produit.
- Spécificités des pratiques en télévision et en cinéma.
- Exemples, études de cas.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés, étude de cas pratiques.

## MATÉRIELS UTILISÉS

- Salle de cours.